



FICHE D'INSCRIPTION / mois de décembre 2020

A rendre au plus tard le lundi 23 novembre 2020 de 8h30 à 9h au Restaurant Scolaire,
ou jusqu'à 14h dans la boîte aux lettres.

Association du
Restaurant
Scolaire de Chalamont

66, place des Ecoles
01320 Chalamont
rs.chalamont@gmail.com

Nom - Prénom de l'enfant

en classe de

MS	GS	CP	CE1	CE2
CM1	CM2			

ET nom de l'enseignant(e)

PLANNING DES REPAS PRIS PAR VOTRE ENFANT

encerclez les dates de présence de votre enfant au Restaurant Scolaire

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
	1/12		3/12	4/12
7/12	8/12		10/12	11/12
14/12	15/12		17/12	18/12

Nombre total de repas	
-----------------------	--

le montant à régler pour les repas vous sera communiqué par facture en fin de mois

Le - Signature des parents

! Rappel des règles de vie pendant le temps méridien (restaurant scolaire Et récréation)
Propreté, politesse, respect, convivialité, solidarité, pas de violence ...

Les fiches d'inscription sont distribuées à l'élève. Fiche d'inscription trimestrielle à établir par enfant
Retrouvez le détail des menus affichés au Restaurant Scolaire ou sur le site web (à venir)

Pour ne pas perturber le fonctionnement du Restaurant Scolaire, la permanence pour les inscriptions est le lundi matin de 8h30 à 9h, L'inscription peut également se faire par le biais de la boîte aux lettres le lundi jusqu'à 14h.

Toute inscription présentée hors délais (sauf situation d'urgence et exceptionnelle) sera majorée de 2,20€ en plus du prix du repas et par repas.
En cas de non règlement de la facture précédente, l'inscription pourra être refusée. Le coût du repas est fixé à 4.80€.

Pour accéder au Restaurant Scolaire vous devez vous acquitter de l'adhésion familiale annuelle.
Toute situation particulière peut être signalée par courrier à l'Association du Restaurant Scolaire - 66 place des écoles - 01320 CHALAMONT ou par mail à rs.chalamont@gmail.com

